

Le rôle du CP dans un service public (recyclage conseillers en prévention)

 4 h  95,00 €

Public

Ce recyclage destiné aux conseillers en prévention.

Prérequis

Aucun prérequis

Au terme de cette formation, le conseiller en prévention sera capable de :

- Situer son rôle dans l'organigramme du service public (collège communal, direction générale, syndicats, ligne hiérarchique, CCB).
- Traduire les obligations légales (Loi bien-être, Code, AR spécifiques) dans le fonctionnement concret d'une administration, d'un CPAS, d'une intercommunale ou d'un service décentralisé.
- Identifier les leviers d'action dans une structure publique.
- Composer avec les spécificités du service public.
- Renforcer sa posture professionnelle.
- Mettre en œuvre des actions concrètes et traçables dans ce contexte institutionnel.
- Échanger sur les bonnes pratiques entre pairs dans le secteur public.

Ce que vous emportez à l'issue de la formation

- Schéma de positionnement du CP dans une structure publique
- Modèle de note de synthèse (adapté au langage politique/administratif)
- Check-list "documents obligatoires"

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**
95,00 €

> **Horaires**

 Verviers

> Le 28 septembre 2026
De 8h30 à 12h30

> **Certificat - Attestation**
Attestation de participation